Envoyé en préfecture le 30/04/2025
Reçu en préfecture le 30/04/2025
Publié le
ID : 045-214502866-20250425-DEL_2025_04_020-DE

VILLE DE
Saint Jean le Blanc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le vendredi vingt-cinq avril deux mille vingt-cinq, vingt heures, sous la Présidence de M. Thierry CHARPENTIER, Maire, sur sa convocation en date du 17 avril 2025.

PRÉSENTS : M. Thierry CHARPENTIER, Maire, Olivier SILBERBERG, Mme Delphine MIALANNE, M. Laurent ASSELOOS, M. Alexandre LANSON Mme Florence SALLÉ-TOURNE, M. Stéphane ENGEL, Adjoints, Mme LOISEAU-MELIN, Mme GUIBERT, M. Nicolas BOURGOGNE, Conseillers municipaux délégués, , Mme Danielle RIBOURDOUILLE, Mme Marie-Hélène DUMONT, Mme Dominique LHOMME, M. Hamid EL GAZRI, Mme Magali GAUTIER, M. Luc LAURENCEAU, Mme Nicole NIETO, M. Henry POISSON, Mme Manuela PAULO, Mme GRIVOTET, M. François GRISON, M. François VIAUD, M. Valentin BLELLY, Mme Catherine PEYROUX, Conseillers municipaux.

ABSENTS excusés :

Mme Evelyne BERTHON	donne procuration à Mme MIALANNE
Mme Sylvie BOUGOT	donne procuration à Mme Florence SALLÉ-TOURNE
M. Christophe ABADIE	donne procuration à M. ENGEL
M. Jean-Philippe BARDON	donne pouvoir à M. SILBERBERG
Mme Manon AMINATOU	donne pouvoir à M. GRISON

Secrétaire : M. Valentin BLELLY

DELIBERATION n°2025-04-020

FIXATION DES TARIFS 2026 DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal,
Vu la délibération n° 2024-05-037 du 17 mai 2024 ayant adopté les tarifs des salles communales pour l'année 2024-2025,
Considérant la nécessité de fixer le tarif des salles pour l'année 2025-2026,
SUR proposition de la commission des affaires culturelles du 1er avril 2025,

DECIDE :

- **De fixer** les tarifs 2025-2026 des salles communales comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/04/2025
Reçu en préfecture le 30/04/2025
Publié le
ID : 045-214502866-20250425-DEL_2025_04_020-DE

VILLE DE
Saint Jean le Blanc

SALLE JACKIE ZINSIUS										
FORMULE	COMMUNE		ENTREPRISE COMMUNE		HORS COMMUNE		ENTREPRISE HORS COMMUNE		ASSOCIATION COMMUNE	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
WEEK-END Du samedi 9h au lundi 9h	260,83 €	313,00 €	313,33 €	376,00 €	521,67 €	626,00 €	626,67 €	752,00 €	0,00 €	0,00 €

GYMNASE MARIE-AMÉLIE LE FUR										
FORMULE	COMMUNE		ENTREPRISE COMMUNE		HORS COMMUNE		ENTREPRISE HORS COMMUNE		ASSOCIATION COMMUNE	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
ÉVÉNEMENTIEL Salon, soirée dansante, etc.	415,83 €	499,00 €	494,17 €	593,00 €	515,00 €	618,00 €	617,50 €	741,00 €	145,83 €	175,00 €
Un abbatement de 50% sera appliqué dès le deuxième jour de location										

ESPACE MONTISSION - ESPACE SCÉNIQUE										
FORMULE	COMMUNE		ENTREPRISE COMMUNE		HORS COMMUNE		ENTREPRISE HORS COMMUNE		ASSOCIATION COMMUNE**	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
RÉUNION Forfait 4h	205,83 €	247,00 €	247,50 €	297,00 €	309,17 €	371,00 €	371,67 €	446,00 €	83,33 €	100,00 €
JOURNÉE*	411,67 €	494,00 €	494,17 €	593,00 €	618,33 €	742,00 €	742,50 €	891,00 €	166,67 €	200,00 €
Un abattement de 50% sera appliqué dès le deuxième jour de location										
** La gratuité est accordée une fois par an, pour l'organisation d'une Assemblée générale, pour toutes les associations albijohanniciennes ayant plus de 200 adhérents*										

ESPACE MONTISSION - PETITE SALLE										
FORMULE	COMMUNE		ENTREPRISE COMMUNE		HORS COMMUNE		ENTREPRISE HORS COMMUNE		ASSOCIATION COMMUNE**	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
RÉUNION Forfait 4h	157,50 €	189,00 €	189,17 €	227,00 €	260,83 €	313,00 €	313,33 €	376,00 €	41,67 €	50,00 €
JOURNÉE*	309,17 €	371,00 €	371,67 €	446,00 €	570,83 €	685,00 €	685,00 €	822,00 €	83,33 €	100,00 €
WEEK-END Du samedi 9h au lundi 9h	375,00 €	450,00 €	450,00 €	540,00 €	750,00 €	900,00 €	900,00 €	1 080,00 €	104,17 €	125,00 €
OPTION CUISINE	166,67 €	200,00 €	166,67 €	200,00 €	166,67 €	200,00 €	166,67 €	200,00 €	41,67 €	50,00 €
Un abattement de 50% sera appliqué dès le deuxième jour de location										
** La gratuité est accordée une fois par an, pour l'organisation d'une Assemblée générale, pour toutes les associations albijohanniciennes ayant moins de 200 adhérents*										

ORANGERIE										
FORMULE	COMMUNE		ENTREPRISE COMMUNE		HORS COMMUNE		ENTREPRISE HORS COMMUNE		ASSOCIATION COMMUNE	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
RÉUNION Forfait 4h	157,50 €	189,00 €	189,17 €	227,00 €	260,83 €	313,00 €	313,33 €	376,00 €	41,67 €	50,00 €
JOURNÉE De 9h à 23h / hors vendredi	309,17 €	371,00 €	371,67 €	446,00 €	570,83 €	685,00 €	685,00 €	822,00 €	83,33 €	100,00 €
WEEK-END Du vendredi 17h au lundi 9h	375,00 €	450,00 €	450,00 €	540,00 €	750,00 €	900,00 €	900,00 €	1 080,00 €	104,17 €	125,00 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2025
Reçu en préfecture le 30/04/2025
Publié le
ID : 045-214502866-20250425-DEL_2025_04_020-DE

VILLE DE
Saint Jean le Blanc

CHÂTEAU										
FORMULE	COMMUNE		ENTREPRISE COMMUNE		HORS COMMUNE		ENTREPRISE HORS COMMUNE		ASSOCIATION COMMUNE	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
EXPO - 4 JOURS Du jeudi 10h au lundi 10h	205,83 €	247,00 €	/	/	411,67 €	494,00 €	/	/	83,33 €	100,00 €
EXPO - SEMAINE Du lundi 10h au lundi 10h	309,17 €	371,00 €	/	/	515,00 €	618,00 €	/	/	125,00 €	150,00 €
HORS EXPO - RÉUNION Forfait 4h	103,33 €	124,00 €	124,17 €	149,00 €	205,83 €	247,00 €	247,50 €	297,00 €	83,33 €	100,00 €
HORS EXPO - JOURNÉE	206,67 €	248,00 €	248,33 €	298,00 €	411,67 €	494,00 €	494,17 €	593,00 €	125,00 €	150,00 €

DOMAINE DU CHÂTEAU										
FORMULE	COMMUNE		ENTREPRISE COMMUNE		HORS COMMUNE		ENTREPRISE HORS COMMUNE		ASSOCIATION COMMUNE	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
WEEK-END Du vendredi 9h au lundi 9h *Privatisation du Parc du Château + Château + Orangerie*	2 057,50 €	2 469,00 €	/	/	3 085,83 €	3 703,00 €	/	/	/	/
ÉVÉNEMENTIEL *Privatisation du parc pour une journée*	416,67 €	500,00 €	500,00 €	600,00 €	750,00 €	900,00 €	900,00 €	1 080,00 €	83,33 €	100,00 €

POUR BÉNÉFICIER DU TARIF ASSOCIATION COMMUNE

Les associations albijohanniciennes jouent un rôle important dans la promotion et le rayonnement de la commune. Désireuse de leur apporter son soutien pour conforter leur action, la Ville de Saint-Jean-le-Blanc propose une tarification spéciale pour toutes les associations albijohanniciennes labélisées.

La labélisation c'est 1 rendez-vous obligatoire de présentation de l'association avec l'élu référent et/ou le référent vie associative et/ou le directeur du Pôle VACS + la participation à la rentrée associative et/ou Forum des associations + l'envoi des documents administratifs relatifs à l'association (CR d'AG constitutive si c'est une nouvelle association; le CR de la dernière AG si l'association a plus de 3 ans d'exitence; liste des coordonnées des personnes en charge de l'association ; statuts; copie de l'attestation de déclaration en préfecture ou de la publication au Journal Officiel; Fiche de renseignement préalable à toute demande associative; et transmission de tout document realatif à des changements dans l'association).

Adopté à l'unanimité

Fait et Délibéré en Mairie, les jour, mois et an désignés ci-dessus.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
Pour copie conforme :

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage

MAIRIE de St JEAN le BLANC
LOIRET

Fait en Mairie, le 28.04.2025
M. CHARPENTIER, Maire,

VILLE DE
Saint Jean le Blanc

Envoyé en préfecture le 30/04/2025
Reçu en préfecture le 30/04/2025
Publié le
ID : 045-214502866-20250425-DEL_2025_04_020-DE